

son domicile, lorsqu'il fut accosté, à la hauteur du faubourg Montmartre, par un jeune homme d'excellentes manières, en toilette de bal également, et qui, sous le premier prétexte venu, lia conversation avec lui.

Tout en cheminant, le jeune homme, faisant allusion à la regrettable coutume des soupers, exilée aujourd'hui de nos raouts à la mode, demanda à M. Jules F... s'il ne mangerait pas volontiers une douzaine d'huîtres. L'air piquant et apéritif du matin prédisposait sans doute M. F... à accueillir favorablement cette gastronomique ouverture : on entra au café Duran, au coin du Faubourg Poissonnière et l'on arrosa quelques douzaines d'huîtres de Cancale de deux ou trois bouteilles de santeruc et de meursault.

M. Jules F..., dont le convive sortait faisait preuve non seulement d'un robuste appétit, mais encore d'excellentes manières et d'un esprit agréable et cultivé, l'engagea, le déjeuner fini et la note payée à frais communs, à venir à son domicile, situé tout proche, pour y déguster de certain rhum reçu directement en cadeau d'un planteur de la Jamaïque. Le rhum était excellent, et l'on y fit si bien fête, que M. Jules F..., déjà fatigué d'une nuit sans sommeil, ne tarda pas à s'endormir dans un fauteuil.

Rioustel alors, car c'était lui, le porta sur son lit, desserra sa cravate et ses bretelles, et le disposa de son mieux pour que son sommeil ne fût pas troublé ; puis tous ces petits soins accomplis, il enleva de sa chemise une épingle en brillants, ôta de son cou sa chaîne et sa montre, ouvrit son secrétaire, et y trouvant 400 fr., en prit 200. « J'aurais pu tout prendre, dit-il en racontant ce vol singulier ; mais ce jeune homme avait été si bienveillant, si gracieux pour moi, que je me fis scrupule de ne pas lui laisser au moins 200 fr. pour payer son loyer, car on était à la veille du terme. Quant à son épingle et à sa montre, c'était pour lui chose de peu d'importance et qu'il pouvait sans inconvénient remplacer un peu plus tôt, un peu plus tard. »

Rioustel, qui raconte avec la même franchise nombre d'autres faits aussi excentriques, ne se borne pas, au surplus, à avouer des vols sur lesquels l'attention de la justice avait été appelée ; il en signale de tous récents, un entre autres qu'il a commis le mois dernier, et qu'il importe de faire connaître dans l'intérêt des personnes nombreuses qui recourent à la publicité pour se procurer des emplois.

Une dame d'un certain âge, logée à Paris, rue et hôtel Croix-des-Petits-Champs, ayant fait insérer dans les *Petites-Affiches* une note pour demander une place d'institutrice dans une famille, Rioustel se présente chez elle, l'entretint des connaissances qui lui paraissaient nécessaires pour occuper cet emploi, et finit par la prier de lui donner un modèle de son écriture. Tandis que la brave dame écrivait en concentrant toute son attention sur son papier, il enleva de la cheminée une montre d'or et une chaîne. Puis, comme dans la conversation l'institutrice lui avait parlé d'un M. Petit, demeurant rue de Bondy, lequel désirait avoir près de lui une jeune dame de compagnie, il se rendit à ce domicile, où ne trouvant que la domestique, qu'il éloigna en l'envoyant chercher un cahier de papier à lettre pour écrire, disait-il, à son maître, il vola quelques couverts d'argent, une montre et des bijoux.

Cet effronté voleur, dont plus d'un tour rappelle les ingénieuses inventions des héros de *Le Sage* et de *Cervantes*, accélérant par ses aveux la marche de l'instruction judiciaire commencée contre lui, comparaitra sans doute bientôt devant le jury, dont le rend justiciable une soustraction de 1,000 fr., au préjudice de M. Thoré. — *Courrier de l'Europe*.

POLICE CORRECTIONNELLE.

LE PORTRAIT.

Un de ces artistes méconnus, qui cumulent les fonctions de perruquier et de peintre en miniature, comparaitrait aujourd'hui en police correctionnelle. Il était prévenu de voies de

fait envers une marchande des quatre saisons, Cornélie Barbillon. Cette femme avait eu l'idée de se faire peindre avec un énorme caniche sur ses genoux. Mais, quand l'artiste parla d'argent, de profonds dissentiments éclatèrent, ce qui donna lieu à deux procès : le premier s'est dénoué en justice de paix ; c'est le second qui vient de s'agiter.

Le prévenu a déclaré se nommer Narcisse-Floraléal Verdure, et être artiste-peintre.

Cornélie : Ne l'écoutez pas, M. le président, il est perruquier ; c'est un merlan.

Le prévenu : Je m'occupe de barbes et de coupes de cheveux, à la vérité, mais en amateur et dans mes moments perdus.

M. le président : Vous êtes inculpé de vous être livré à des voies de fait contre...

Le prévenu : La femme Barbillon, je le sais.

Cornélie : Dites donc, barbier, est-ce que cela vous écorcherait la bouche de dire Mme Barbillon ?

M. le président : Voyons, Madame, puisque vous paraissez avoir une grande démanigaison de parler, parlez. De quoi avez-vous à vous plaindre ?

Cornélie : De quoi j'ai à me plaindre !.. Je me plains de ce que ce marchand de purée au crouton m'a assassinée.

M. le président : Racontez les faits sans mêler d'injures.

Cornélie : J'avais donc commandé mon portrait à ce perruquier ; nous étions convenus de 8 fr., *ressemblance garantie* ; mais, lorsque mon cuisinier a eu fini sa sauce, il a exigé 16 fr. ; j'ai refusé de les lui payer, et il est venu jusque chez moi me taper, sans égard pour mon pauvre sexe. J'en ai été malade pendant plus de trois semaines.

M. le président : Quels coups vous a-t-il portés ?

Cornélie : Des coups de toutes couleurs : des coups de pied, des coups de poing, des caillottes et des gilles illuminées.

M. le président : Avez-vous été malade ?

Cornélie : Je crois bien ! j'en ai eu une révolution ; l'harborisse qui demeure en face de chez moi m'a vue accourir chez lui plus morte que vive ; il m'a donné pour quatre sous de cassis. Je demande 400 livres de rente pour tous dommages-intérêts.

M. le président, au prévenu : Pourquoi avez-vous frappé cette femme ?

Le prévenu : Je ne l'ai pas frappée. J'étais convenu avec elle de lui faire son portrait moyennant 8 francs ; mais elle a eu la fantaisie de faire peindre son chien ; alors je me suis dit ; je prends 8 fr. par tête ; or, ils sont deux, cela fait 16 fr. ; Mme Barbillon n'a pas voulu entendre de cette oreille-là, et je l'ai fait appeler chez M. le juge de paix, qui l'a condamnée à me payer 12 fr.

Cornélie : J'ai monté deux cents fois en omnibus avec mon caniche, et jamais un conducteur n'a eu l'indélicatesse de me faire payer la place de mon animal....

Le prévenu : Je me suis présenté chez Mme Barbillon, mon jugement à la main, pour toucher mon dû ; elle m'a ouvert une bouche comme la baloïne ; j'ai cru qu'elle allait m'avaler ; puis, elle s'est armée de son manche à balai, et m'en a envoyé une douzaine de coups.

M. le président (à la plaignante) : Pourquoi ne vous êtes-vous pas empressée d'exécuter la sentence de M. le juge de paix ? elle était juste, vous deviez vous y conformer.

Cornélie : Écoutez-moi ; la Lorraine, une dame de mes amis, s'est fait peindre avec son éventail, garni de crevettes.... Il y en avait bien trois cents, des crevettes... Eh bien ! son peintre ne lui avait fait payer que pour une tête...

Le tribunal, interrompant Cornélie Barbillon, a renvoyé le pauvre artiste perruquier-peintre des fins de la plainte. « Dors tranquille, mon ange, lui dit sa terrible adversaire, j'te vais battre un petit rappel ! »

PARTIE RELIGIEUSE.

Des lettres particulières, en nous confirmant l'heureuse nouvelle de la conversion de M. Newman, assurent aussi que cet événement a eu lieu plus tôt que l'honorable chef du parti puseyiste n'avait l'intention de le réaliser. Il paraît que la grâce a devancé les projets de l'homme et que Dieu a disposé de cette belle âme avant le jour où M. Newman voulait se donner à lui. C'est dans la chapelle attachée à son habitation de Little more que le célèbre théologien a abjuré les erreurs de l'anglicanisme. Il a été reçu au sein de l'Eglise par le R. P. Dominique, provincial de l'ordre des Passionnistes en Angleterre.

On pourra bientôt apprécier l'importance de cette conversion par ses résultats, qui semblent devoir être immenses pour les destinées religieuses de l'Angleterre. Les catholiques de ce pays comptent aujourd'hui dans leurs rangs le plus éminent que l'Eglise anglicane ait eu depuis un siècle. Les protestants trouveront en lui un terrible adversaire dans les controverses qui s'engageront à l'avenir. Catholiques et protestants se préoccupent beaucoup de ce que va faire M. Newman ; on se demande s'il embrassera la vie active du missionnaire, ou s'il se retirera dans un cloître. On ignore complètement quels sont ses projets ultérieurs, et peut-être ne les sait-il pas lui-même. Il prendra le parti que la voix de Dieu lui assignera ; et il est certain d'avance que, dans les desseins providentiels, ce parti sera, sous tous les rapports, le plus sage, le favorable à la cause de la vérité.

Depuis six à sept jours que nous avons annoncé la conversion de M. Dolgairn, un des plus fervens disciples de M. Newman, nous avons appris plusieurs autres abjurations. M. Ambrose St-John a suivi l'exemple de MM. Ward et Newman ; il était, comme eux, membre de l'université d'Oxford ; il avait le grade de maître ès-arts, qui répond, chez nous, à celui de licencié, et était attaché au collège de l'église du Christ. M. Stanton, du collège de Brancinose ; M. Bowles, du collège d'Exeter, et M. Albany Christie, du collège d'Oriel, viennent aussi d'embrasser le catholicisme.

Les révérends MM. Capes et Meyrick, récemment convertis, ont été nommés professeurs au collège catholique de Prior-Park, où sept personnes distinguées ont été admises la semaine dernière, comme nous l'avons dit, dans le sein de l'Eglise catholique.

On écrit de Dungarvan (Irlande) à un Journal de Dublin, que M. Rodolphe Greene, avoué de cette ville, a embrassé la foi catholique le 1er octobre. Ce gentleman appartient à une famille des plus anciennes et des plus honorables du pays. Son fils l'avait devancé il y a un mois dans le sentier de la vérité.

Tous ces faits sont significatifs. La presse anglaise s'accorde à reconnaître le coup terrible que porte à l'Eglise anglicane la conversion de M. Newman et de ses amis les plus distingués. Ces événements ébranlent les esprits qui ont été, jusqu'à ce jour, les plus fermes dans leurs convictions.

Une lettre particulière, que nous recevons de Londres, nous apprend que l'Eglise anglicane a chaque jour encore à déplorer la perte de quelques-uns de ses ministres. Ce sont surtout les universités qui voient s'éloigner d'elles ceux de leurs membres qui, par leurs sciences et leurs vertus, contribuaient davantage à leur gloire. C'est un bel hommage rendu à la vérité catholique, que l'empressement des hommes les plus savants et les plus purs d'une église hérétique à rentrer, en nombre si considérable, dans l'unité de la foi et à courber leur intelligence élevée devant l'autorité de succession de saint Pierre.

Aux noms des convertis, que nous avons déjà fait connaître, nous ajoutons les suivants, qui n'ont pas encore été publiés par les journaux de l'Angleterre, et que nous transmet notre correspondance : MM. E. G. Browne, du collège de Saint-David (Lampeter), qui était vicaire de Bawdsey ; F. W. Faber, autrefois fellow du collège de l'université d'Oxford, et, depuis, curé d'Elton ; J. Rowe, Esq, du collège de la Trinité de Cambridge ; C. Cholmonely, esq, du collège de Ballial, Oxford.